

## Le « Village La Poste » de Marseille Colbert !

Malgré de très lourds et coûteux travaux de réhabilitation, notamment à cause du désamiantage, retour aux sources dans le bâtiment historique de Colbert pour la Direction Territoriale de La Poste  Réorganisation caractérisée par un impact direct sur la vie privée des agents, mais aussi par un changement important des conditions de travail et d'ergonomie  Economie substantielle pour La Poste avec la préservation des privilèges de certain-e-s, toujours les mêmes bien sûr...

### Réorganisation ou Destruction ?

La Poste va créer le « Village La Poste » sur le site de l'immeuble Colbert d'une surface de 15 000 m<sup>2</sup>. Cet immeuble est destiné à accueillir environ 400 postiers-ères exerçant des fonctions tertiaires de Direction du Groupe, des Branches, des Directions nationales et des filiales qui sont actuellement hébergées sur plusieurs sites Marseillais.

Les **400 postiers-ères concerné-e-s, 400 agents sur la sellette devrait-on dire**, car si le « Village La Poste » ne constitue pas une réorganisation propre (sauf méthodes et outils de travail) on se doute bien que « **Servir le développement, la performance économique et conquérir l'avenir** » (dixit leurs services de propagande !) sera, bien entendu, l'occasion de sabrer dans les effectifs avec le retour des filières et une pyramide des âges constituant des leviers de premier choix pour atteindre la cible en terme de productivité.

Aujourd'hui, l'implantation de certains services n'est pas encore arbitrée et tous les métiers ne sont pas concernés. A ce stade nous n'avons pas d'infos concernant la situation des services comptables et de la maison de l'habitat. L'école de la Banque et du Réseau (EBR), rue Albe (4<sup>ème</sup> Ar.) ne bougera pas, par contre la cantine sera transférée au village.

Un parking de seulement 40 places est prévu : Ne nous leurrons pas ces places seront sûrement réservées aux « **cadres sup sup** ». On les laisse s'étriper, c'est ce qu'ils savent faire de mieux.

### Village 3.0

Le village sera hautement connecté, chaque occupant recevra un Smartphone ainsi qu'un ordinateur portable. Les agents seront ainsi en capacité de travailler n'importe où et à n'importe quelle heure. Des locaux climatisés, chauffés, isolés, modernes et équipés dans lesquels nous n'aurons plus honte de recevoir sont un progrès indéniable, mais largement insuffisant.

Le télétravail étant autorisé il faudra être vigilant sur le droit à la déconnexion, les risques psycho-sociaux et le respect de la vie privée.

**Le lab village**, comme son nom l'indique, sera un laboratoire qui permettra d'expérimenter le futur cadre de travail dès juillet 2017 et sera installé en lieu et place des salles de réunion du premier étage de l'immeuble Barbusse. Il sera investi par quelques services (genre sauve qui peut !) et sera accessible à tous y compris aux externes de passage. Un mois et demi de travaux et un budget avoisinant les 200 KE (c'est Versailles là ??) pour un espace éphémère à l'heure où on nous vend de la performance économique, il faut croire que pour le Siècle la pénétration des esprits n'a pas de prix.

## « **Open-space** » ou proxémie !!!

L'aménagement des espaces impacte directement les conditions de travail. Il y aura des « **open-space** » déguisés donc, et qui défient les normes Afnor recommandées.

Il n'y aura pas en théorie « **d'open-space** », mais des Bureaux partagés par 11 personnes maximum (dans seulement 70 m<sup>2</sup>), ainsi que des espaces de confidentialité, des salles de réunion et des zones de repos. Autant vous dire que la recommandation de 10 m<sup>2</sup> par personne de la norme française NF X 35-102 (Conception ergonomique des espaces de travail en Bureaux) n'est pas suivie car 11 personnes dans 70 m<sup>2</sup> avec un calcul rapide cela fait 6 m<sup>2</sup> par agent pour y loger un Bureau et une personne. Mieux vaut ne pas être claustrophobe car cela ne vous donnera que peu d'espace de vie. L'objectif est de faciliter les échanges entend-on, alors que les précurseurs de ces concepts recloisonnent suite aux baisses de productivité constatées liées au bruit, à la promiscuité et aux incivilités de toutes natures.



**Conquérir l'avenir avec des concepts déjà dépassés c'est pour le moins fâcheux...et pour les allergiques à la moquette vous pouvez d'ores et déjà candidater au télétravail.**

## **Economie pour tous, gains pour certain-e-s ?**

Ce projet devrait permettre aux Branches de faire une économie de 20 % en moyenne sans déroger aux privilèges de nos chers patrons de travailler en zone QPV (Quartier Prioritaire de la Ville ex ZUS) avec les avantages qui s'y rattachent, assurance spéciale en cas de détérioration de véhicule, avancement plus rapide en ancienneté pour la paye et abondement des jours déposés sur le CET (Compte Épargne Temps).

**L'installation du village est prévue au deuxième trimestre 2019**

**Avec SUD PTT, ne vous résignez pas... Résistez !**